Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 110 (1984)

Heft: 26: Architecture contemporaine en Valais

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Ingénieurs et architectes suisses

Société des éditions des associations techniques universitaires (SEATU)

ditions
Organe officiel
ons techniques
(SEATIN)
de la Société suisse des

de l'Association amicale des anciens élèves de l'EPFL (Ecole polytechnique fédérale de Lausanne),

ingénieurs et des architectes (SIA),

des Groupes romands des anciens élèves de l'EPFZ (Ecole polytechnique fédérale de Zurich)

et de l'Association suisse des ingénieurs-conseils (ASIC)

Bulletin technique de la Suisse romande

Paraît tous les 15 jours

110e année

Nº 26/84

20 décembre 1984

Rédaction

Rédaction de «Ingénieurs et architectes suisses», tirés à part, renseignements: av. de Cour 27, CH-1007 Lausanne, tél. (021) 47 20 98 (mardi et jeudi, 14 h. à 16 h. 30)

Jean-Pierre Weibel, ing. EPFZ-SIA, rédacteur en chef

Walter Peter, ing. EPFL-SIA, rédacteur

François Neyroud, arch. SIA, collaborateur permanent

Impression:

Imprimerie Bron SA 1001 Lausanne

Photolitho:

Polygravia, Borde 28 bis 1018 Lausanne

Les manuscrits seront rendus selon accord avec la rédaction

Toute reproduction du texte et des illustrations n'est autorisée qu'avec l'accord de la rédaction et l'indication de la source

Abonnements

Un an, Suisse Fr. 106. — Un an, étranger Fr. 114. — Prix du numéro, Suisse Fr. 6.50 Prix du numéro, étranger Fr. 7.50

Abonnement à prix réduit pour étudiants et membres A³E²PL, GEP, ASIC, FAS et UTS.

Membres SIA: toutes communications concernant les abonnements sont à adresser exclusivement au Secrétariat général de la SIA, case postale, 8039 Zurich, tél. (01) 201 15 70.

CCP: Ingénieurs et architectes suisses (Bulletin technique de la Suisse romande),

Nº 10 - 5775, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, vente au numéro, changement d'adresse, expédition, etc. à: Imprimerie Bron SA, case postale 508,

1001 Lausanne, tél. (021) 329944

Régie des annonces

IVA SA de publicité internationale 23, rue du Pré-du-Marché 1004 Lausanne Tél. (021) 37 72 72 / 73 / 74

Siège central: Mühlebachstr. 43, 8032 Zurich Tél. (01) 251 24 50

Schweizer Ingenieur und Architekt

Schweizerische Bauzeitung

Adresse: Postfach, CH-8021 Zürich Tel. (01) 201 55 36

Numéro 49/84

Einführung. Von B. Boffo, Oberbauleitung NW, Stansstad Projektbeschrieb. Von K. Haldemann, Locarno Besonderheiten der Bauausführung. Von U. Schuler, Zürich Spezielle Sicherungsmassnahmen beim Bau. Von B. Gugger, Locarno

Numéro 50/84

Kleinwasserkraftwerke zur Elektrifizierung 981 in Entwicklungsländern. Von Jost Baumgartner, Schwerzenbach 1007 982 Möglichkeiten einer Frauenarchitektur. Von Beate Schnitter, 984 Zürich Zürcher S-Bahn, Abschnitt Glattal, Viadukte Neugut 988 und Weidenholz. Von Dialma Jakob Bänziger, 1016 Zürich

Sommaire

Tableau des concours B 113
A nos lecteurs B 114
Carnet des concours B 114
Industrie et technique B 114, 467, B 115
Congrès B 114
Expositions B 114
Vie de la SIA B 114

Architecture contemporaine en Valais

L'Etat et l'architecture, par Bernard Bornet 429 Architectures contemporaines en Valais: 1960-1980, par Marie Claude Morand 430

Vie de la SIA

Les règlements SIA, le guide et le modèle de contrat établis par les instances publiques 461 Journées SIA à Berne 463 Principes et conception de la nouvelle norme SIA 162

«Constructions en béton»,

464

B 115

par Jean-Claude Jaccoud

Editoria

Du général au particulier, par Jean-Pierre Weibel 466

Bibliographie 468

EPFL B 115

A³E²PL B 115

Actualité B 115

Attention : changement d'adresse de la rédaction !

Documentation générale

Dès le 15 janvier 1985 : Ingénieurs et architectes suisses

Rédaction :

En Bassenges 1024 Ecublens Tél. (021) 47 20 98

Dans le prochain numéro:

Le 60^e anniversaire du professeur Pierre Dubas.

Couverture



Tuiles en terre cuite — une partie de la nature

La tuile saine en terre cuite provient d'une matière première naturelle, elle est façonnée en argile et en terre limoneuse et passe « à travers le feu» à une température de mille degrés, elle vieillit « en tout honneur» et conserve ses bonnes caractéristiques durant une longue vie.

La tuile respire à travers ses pores capillaires et protège quand même remarquablement contre les intempéries. Ce matériau de construction, qui a fait ses preuves depuis fort longtemps, donne, grâce à ses nombreuses formes et couleurs, une grande liberté d'action créative pour la projection et la construction du toit

Industrie Suisse de la Terre Cuite Case postale 217, 8035 Zurich



DISINQUINAMENTO ANTINQUINAMENTO '85

8° Exposition Internationale des techniques, installations et équipements pour l'épuration des eaux et de l'air, la décontamination des sols, l'évacuation des déchets et la lutte contre les bruits.

5° Exposition des techniques, installations et équipements pour la récupération et le recyclage des déchets.

promue par A.N.I.M.A. - Association Nationale de l'Industrie Mécanique Diverse

avec la collaboration de ETAS KOMPASS S.p.A.

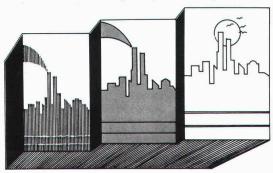
organisée par ENTE AUTONOMO FIERA MILANO

secrétariat et renseignements ETAS PROM s.r.l. via Nuova Rivoltana, 95 - 20090 Limito (Milan) Italie tel. (02) 9277409 - télex 331342 ETASKO I DISIN

Entrée Porta Carlo Magno - Pav. 3 et 7 Horaire 9.00 - 18.00 (samedi 9.00 - 17.00) Entrée gratuite réservée aux opérateurs du secteur.

TECHNOLOGIES POUR UNE MEILLEURE QUALITE DE VIE

Disinquinamento/Antinquinamento '85 point de rencontre international pour constructeurs d'installations écologiques, chercheurs, usagers privés et publics.



5 - 9 Mars 1985 Foire de Milan Assertion:

Les pompes tourbillon TURO sont meilleures et plus efficaces.

Preuve:

Des références du monde entier.



Installation d'épuration Lynetten, Copenhague, 115 pompes TURO.



Station de pompage de Dinslaken RFA, pompes TURO refoulant des boues dans un pipeline de 18 km.



Norway – le plus grand paquebot du monde. 13 stations de pompage d'eau résiduaire TURO.

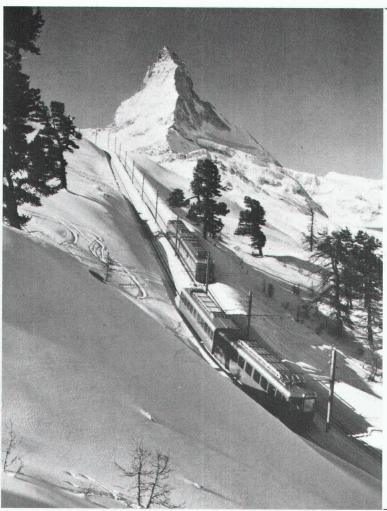
Si vous êtes intéressé au prospectus de pompes tourbillon TURO qui contient également des références, téléphonez ou télexez-nous.



établit une nouvelle dimension!

Emile EGGER & Cie SA, Fabrique de pompes et de machines CH-2088 Cressier/NE, Téléphone 038/48 11 22, Télex 952851

B1726



BVZ

Venez sans soucis de transport à Zermatt. Parking gratuit à Viège.

300 places pour usagers du chemin de fer Brigue-Viège-Zermatt qui assure toute l'année la liaison avec Zermatt, la célèbre station sans voitures.

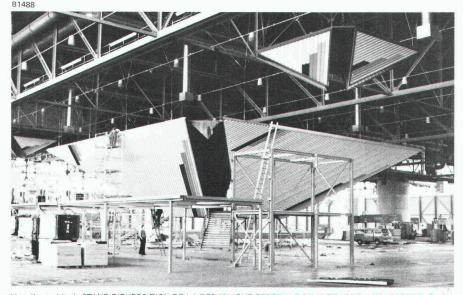
GGB

Le chemin de fer du Gornergrat atteint en 40 minutes le Gornergrat, un vrai paradis du ski, aux nombreuses et intéressantes possibilités de descente.

Le téléphérique Gornergrat-Hohtälli-Stockhorn en est le complément; en 14 minutes, il atteint une hauteur de 3407 m.

Prospectus et renseignements par le Service de publicité des chemins de fer Brigue-Viège-Zermatt et du Gornergrat, 3900 Brique.

Souplesse de l'imagination, Solidité de construction



Vue d'ensemble du STAND D'EXPOSITION DE LA REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE A TELECOM'83. Genève qui aura nécessité une ossature métallique de 30 tonnes et près de 1500 m 2 de tôles de façades — Montage en 9 jours

zwahlen & mayr sa Société d'études et de constructions métalliques

1860 Aigle CH

Tél. 025/261991

Télex 456 109

Par de nombreuses et spectaculaires réalisations en Suisse et à l'étranger, zwahlen & mayr sa a su imposer à sa clientèle le portrait d'une entreprise de constructions métalliques dynamique, à la pointe du progrès technique.

zwahlen & mayr sa propose des solutions originales et économiques dans tous les domaines de ses programmes d'activités. L'entreprise dispose à Aigle d'installations modernes de production largement automatisées. Elle est ainsi toujours à même de livrer dans des délais courts des fournitures importantes et de haute qualité.

zwahlen & mavr sa est en mesure de procéder aux montages les plus délicats dans n'importe quelle partie du monde.

Programme d'activité

- ponts-routes et ponts-rails, ponts
- démontables bâtiments industriels, administratifs, centres commerciaux, écoles installations sportives, hangars d'avions entrepôts de stockage, parkings mâts et pylônes échafaudages avant-becs, chariots de coffrages

- systèmes standardisés de construction
- paravalanches
- construction de machines
- études, conseils, expertises

Prix international d'architecture

CEMBUREAU 1985

Bâtiments industriels de petites dimensions

Le CEMBUREAU, Association européenne du ciment, à Paris, ouvre pour la quatrième fois un concours en vue de l'attribution de son prix d'architecture.

Les concours précédents ont concerné:

en 1975 des édifices situés dans un cadre historique;

en 1978 des bâtiments de loisirs;

en 1981 des maisons individuelles et des petits immeubles d'habitation.

Le prix de 1985 concerne des bâtiments industriels de petites dimensions, dont la surface au sol n'excède pas 10 000 m².

Peuvent être présentés au concours : les ouvrages tels que fabriques, ateliers, entrepôts, et salles d'exposition, réalisés en Suisse et achevés après le 1er janvier 1980.

Les ouvrages primés recevront une œuvre d'art plastique pouvant être intégrée au bâtiment. Des diplômes seront remis, en leur qualité de lauréats, à l'architecte, au maître de l'ouvrage, à l'ingénieur civil, à l'entrepreneur de béton armé, et le cas échéant à l'entreprise de préfabrication.

Les concurrents adresseront à la Société suisse des fabricants de ciment, chaux et gypse, Talstrasse 83, 8001 Zurich, jusqu'au 23 février 1985 au plus tard (la date de l'oblitération postale faisant foi), les documents suivants :

Photos:

Six photos en couleur, format 18 × 24 cm:

Vue d'ensemble, vue intérieure, façades et toiture, détails, et insertion dans l'envi-

ronnement.

Diapositives: Trois diapositives couleur (24 × 36 mm):

Vue d'ensemble, vue intérieure, détails de construction.

Plans:

Format A4 (210 × 297 mm), exprimant les caractéristiques principales des bâti-

ments ainsi que leur situation.

Notice sur la construction : Désignation et situation de l'ouvrage, maître de l'ouvrage ou propriétaire, architecte, ingénieur civil, entrepreneur de béton armé, le cas échéant entreprise de préfabrication : date d'achèvement de la construction.

Description (au maximum quatre pages format A4) contenant toutes les indications nécessaires concernant la construction, les matériaux utilisés et les critères de choix de ces matériaux.

La Société suisse des fabricants de ciment, chaux et gypse (VSZKGF), avec la collaboration du jury du Prix suisse «Architecture Béton 85», retiendra au maximum huit dossiers d'ouvrages et les adressera au jury international à Paris. La décision du jury est définitive et sans appel. Toute voie judiciaire est exclue.

Par sa participation, le concurrent confirme qu'il est l'auteur de la réalisation faisant l'objet du dossier qu'il présente. Il déclare être d'accord que l'ouvrage soit publié par la VSZKGF et le CEMBUREAU, moyennant la mention de son auteur. Il aura obtenu auparavant l'approbation des tiers intéressés afin de dégager la VSZKGF et le CEMBUREAU de toute revendication.

Zurich, décembre 1984.



PRIX ARCHITECTURE BÉTON 85

- 1. La Société suisse des fabricants de ciment, chaux et gypse (VSZKGF) annonce son troisième « Prix Architecture Béton ».
- Le prix sera attribué pour une réalisation exemplaire, où le béton joue un rôle prépondérant dans l'expression architecturale.
 Les ouvrages de génie civil sont exclus.
- 3. Peuvent être soumis des objets construits en Suisse et achevés après le 1er janvier 1978. Sont exclus les objets, qui ont déjà participé au « Prix Architecture Béton 81».
- 4. Le prix consiste en un montant de Fr. 25 000. —. Le jury a la latitude de diviser le prix.
- 5. Le prix sera remis à l'occasion de l'assemblée générale du VSZKGF en juin 1985. Les ouvrages remarquables seront exposés publiquement et pourront être utilisés par le VSZKGF à des fins publicitaires avec mention de l'auteur.
- 6. Les concurrents peuvent participer à titre individuel ou en groupe. Ils peuvent présenter un ou plusieurs objets.
- 7. Les documents suivants devront être envoyés au plus tard le 30 mars 1985 (date du timbre postal) au Service de recherches et conseils techniques de l'industrie suisse du ciment (adresse postale: TFB, 5103 Wildegg).
 - 7.1 Plans, coupes, façades, détails, plan de situation, photos, nécessaires à la compréhension de chaque projet, seront montés sur des cartons de 90 cm de largeur et 60 cm de hauteur, remis en cartable. (Au maximum quatre cartons sur une seule face.)
 - 7.2 Indications succinctes sur l'ouvrage sur une page A4 comprenant :
 - Commentaire sur l'usage du béton dans le cas du projet
 - Désignation et situation de l'ouvrage
 - Date d'achèvement
 - Maître de l'ouvrage/propriétaire
 - Architecte/architectes associés
 - Ingénieur civil
 - Spécialistes d'autres disciplines
 - Entreprises responsables des travaux en béton
- 8. Déclaration de l'auteur

Par sa participation le candidat confirme être l'auteur de la réalisation présentée au concours. Il déclare être d'accord que le VSZKGF publie sa réalisation en indiquant le nom d'auteur. Il aura obtenu auparavant l'approbation des tiers intéressés afin de dégager le VSZKGF de toutes revendications.

9. Jugement

Le jury se compose de:

Brosi Richard, arch. dipl. FAS/SIA, Coire;

Darbellay Jean-Paul, arch. dipl. FAS/SIA, Martigny;

Galfetti Aurelio, arch. dipl. FAS/SIA, Bellinzona;

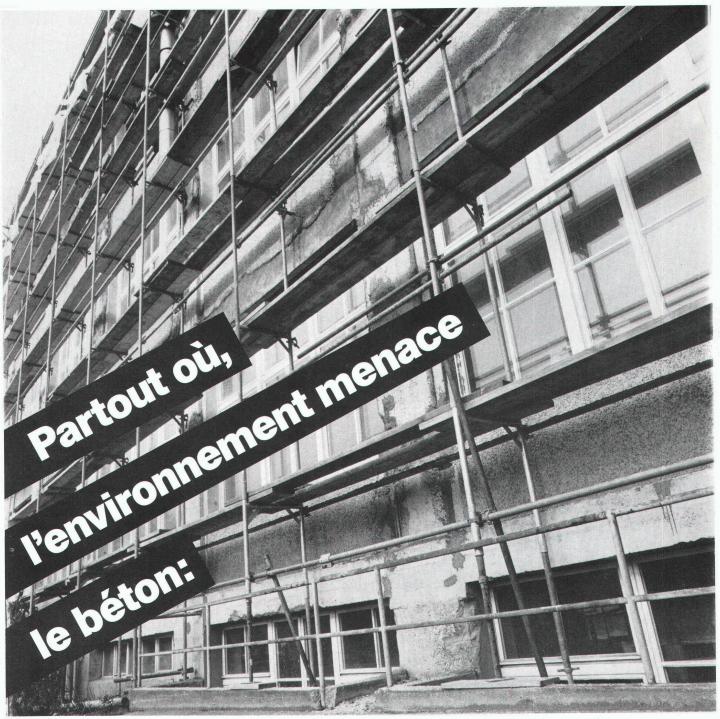
Paillard Claude, arch. dipl. FAS/SIA, Zurich;

Steib Wilfrid, arch. dipl. FAS/SIA, Bâle;

Weiss Nicolas R., ing. civil dipl. SIA, VSZKGF, Zurich.

La décision du jury est définitive et sans appel. Le jury peut décider de ne pas attribuer de prix. Toute voie judiciaire est exclue.

Zurich, décembre 1984.



L'assainissement et la protection du béton système Sika.

Par exemple: Sikagard 660 glacis-béton comme protection pour les constructions neuves (freine la carbonatation, diminue les effets dûs au gel et au sel).

Ou l'assainissement du béton avec un système éprouvé de mortier et de masse à spatuler Sika.

Les spécialistes de Sika sont connus pour leurs solutions techniques étudiées, dans les domaines, de la protection et la réparation d'ouvrages, les applications de résines, les

installations de stockage, l'étanchéité d'ouvrages, ainsi que les travaux en galeries et en tunnels.

Le succès désiré, est assuré par des conseils techniques sérieux, une exécution consciencieuse et des produits éprouvés.

SikaTravaux l'expérience des spécialistes

B1662

SikaTravaux, Lausanne 11, bd de Grancy, Tél. 021/26 54 21

Genève, Rue du Clos 17 Tél. 022/35 35 27 Steg-Gampel, Kantonsstr. Tél. 028/42 29 51

Berne 11, Case postale 7 Tél. 031/42 30 31 Cadenazzo, Via Cantonale Tél. 092/62 18 23

Coire, Kasernenstr. 86 Tél. 081/22 69 62 Lucerne, Tribschenstr. 9 Tél. 041/44 88 18

Muttenz, Bizenenstr. 55 Tél. 061/61 44 11 St-Gall, Dufourstr. 28 Tél. 071/25 44 33

Zurich, Geerenweg 9 Tél. 01/62 40 40